





Consignes et marche à suivre pour que tout se passe bien durant votre séjour :

- Il est strictement interdit de  dans TOUT le chalet. Il y a des cendriers dehors.
- Afin de garder les lieux en l'état actuel, veuillez ne pas  dans les dortoirs.
- Le chalet est chauffé avec le poêle dans la cuisine. Allumez le avec du  et du papier.
Ne rien toucher d'autres !
Le bac à cendres doit être vidé dans le bidon en fer à côté du coin grill à l'extérieur.
Remplir la caisse à bois avec le bois stocké au bûcher dehors, la clef est derrière la porte du local principal.
- Avant votre départ, Merci de vider le lave-vaisselle, ça n'est pas aux intendants de le faire !
- Ne pas fermer les vannes de radiateurs, risque de surchauffe !
- En hiver, afin de permettre le déblaiement de la neige, merci de parquer vos voitures à 150 en contrebas.
- Les linges et torchons, le papier toilette, les produits de vaisselle et de nettoyage **ne sont pas fournis**.
La poudre du lave-vaisselle et un sac jaune de la commune de Châtel sont fournis.
Déposer le  dans un container prévu à cet effet.
- Une  Nespresso est à disposition, sans capsules. Merci d'en prendre soin et de vider les bacs.
- Si vous utilisez le congélateur, lors de votre départ, veuillez ne pas l'arrêter mais le mettre sur 1.
- Dehors, faire du  uniquement à l'emplacement prévu à cet effet, pensez à nettoyer aussi cet endroit.
Une grille pour vos grillades est à disposition. Merci de la nettoyer et de la ranger à l'endroit où vous l'avez prise.
- La vaisselle cassée est à payer de suite, selon les prix affichés. La caisse est derrière la porte du local principal.
- Vous êtes responsable de tous dégâts, ce qui peut arriver, merci d'en informer les intendants de suite.
- **Le chalet est rendu en parfait état de propreté. Le cas échéant, un montant sera perçu sur la caution.**
- Un magasin vous accueille aux Paccots. Pensez à commander votre pain la veille avant 16h00 (079/366.49.94)
- Une visite par un responsable du Ski-Club ou des personnes voulant louer peut avoir lieu en tout temps.
- **Si vous n'avez pas remis les taxes de séjour, veuillez la déposer avant votre départ sur le bord à la cuisine**

Afin d'éviter des désagréments pour vous et pour nous également, merci de bien vouloir respecter les consignes ci-dessus.

Un très bon séjour dans notre magnifique chalet.

En cas de soucis durant votre séjour, appelez un des intendants ci-dessous.

Intendant de chalet

se recommande : Le ski-club Châtel

Blanc Marcel
Ch. Bally 19
1618 Châtel-St-Denis

021/948 83 16

Perroud Martin
Rte du Lac Lussy
1618 Châtel-St-Denis

